

Annexe 2

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE DE CRÉATION DE PLACES DE CAES

Calendrier 2022

relatif à la création de places de centres d'accueil et d'examen des situations (CAES)
relevant de la compétence de la préfecture des Côtes-d'Armor

Création de places de centres d'accueil et d'examen des situations (CAES)	
Capacités à créer	1500 places au niveau national et 18 places dans le département des Côtes-d'Armor
Territoire d'implantation	Département des Côtes-d'Armor
Mise en œuvre	Ouverture des places au cours du second semestre 2022 sous réserve de la disponibilité des crédits
Population ciblée	Demandeurs d'asile
Calendrier prévisionnel	Avis de lancement de la campagne de création de places de CAES : le 15 mars 2022 Date limite de dépôt : 1^{er} juin 2022